

Fiche projet - Création d'une filière avicole au Congo

Informations générales

PROJET EN COURS

Date de début : janvier 2010

Date de fin : décembre 2022

Localité : Kinshasa

Zones d'intervention : [Afrique centrale](#)

Pays d'intervention : [République démocratique du Congo](#)

Budget : --

Financeurs régionaux : --

Financeurs nationaux : --

Autres financeurs : --

Secteurs d'intervention : [Agriculture - Souveraineté alimentaire](#)

Objectifs de Développement Durable



Porteur du projet

Reproc Nord Fumage

Type de structure : ENTREPRISES ET RÉSEAUX D'ENTREPRISES, Consultant, expert, bureau d'études

Pays d'intervention : [Bénin](#), [Congo Brazzaville](#), [Mali](#), [République démocratique du Congo](#)

Secteurs d'intervention : [Agriculture - Souveraineté alimentaire](#), [Eau - Assainissement](#)

Adresse : 3 rue Eugène Delacroix, appartement 921, 59000 Lille

Représentant : M. Dyansangu Kanda bin kanda

Contexte

Le Congo a besoin d'infrastructures en amont au niveau de la production et en aval de la filière avicole.

L'entreprise possède déjà les terrains.

Partenaires locaux

La société Reproc existe également au Congo et est en charge du projet.

Objectifs du projet

L'objectif est de valoriser les terres arables non utilisées et améliorer durablement les conditions dans le milieu rural (Souvent oublié).

Activités

Le projet prévoit en amont de la filière:

Les cultures vivrières, les cultures maraichères, la transformation des matières premières destinées à l'alimentation humaine et animale.

Au niveau de la production: Construction de bâtiments d'élevage avicole (reproduction avec couvoir) engraissement.

Au niveau de l'aval: Construction d'abattoirs équipés et construction d'ateliers de transformation de viande de volaille.

Le projet prévoit des unités de distribution pour être compétitifs et éviter le recours aux intermédiaires.